



Dans une perspective historique, ce colloque a pour but d'examiner le rôle exercé par la jurisprudence de la Cour de cassation dans la définition et l'évolution des règles de la responsabilité civile parallèlement aux interventions du législateur et au regard du développement des réflexions de la doctrine.

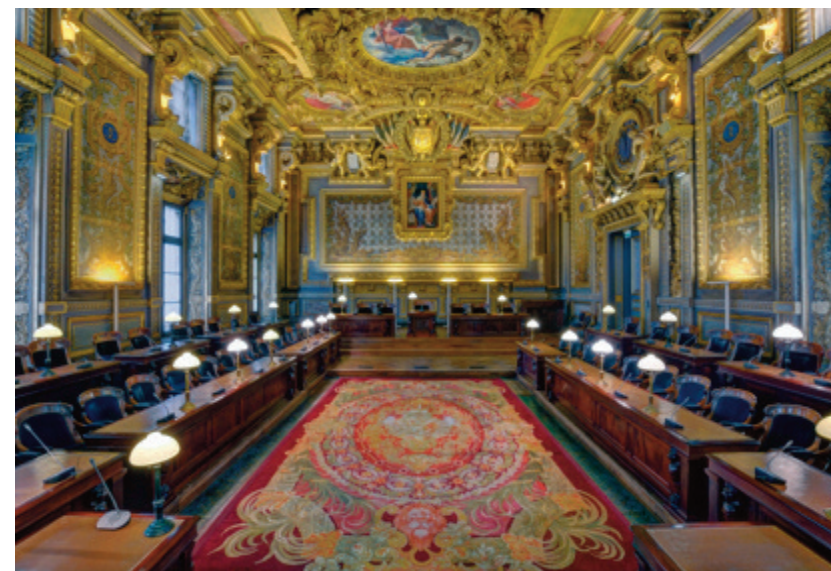
Cour de cassation
5 quai de l'Horloge
75055 Paris cedex 01
twitter : @courdecassation

**Entrée sur présentation d'une pièce d'identité
avec inscription préalable obligatoire
sur le site Internet www.courdecassation.fr**

Ce colloque est enregistré et diffusé en direct sur :    Periscope  YouTube  vimeo

COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

La Cour de cassation et l'évolution de la responsabilité civile : du code civil des Français à l'ordonnance du 10 février 2016



Lundi 3 juin 2019
de 9h30 à 16h30
en Grand'chambre
5 quai de l'Horloge, Paris 1^{er}

A.S.L.A.B.



Colloque organisé sous la direction du comité d'histoire de la Cour de cassation
Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats
Les attestations de présence seront délivrées sur demande à la fin du colloque

10h00 **Allocution d'ouverture**

Jean BARTHELEMY, *avocat honoraire au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, ancien président de l'ordre, président de l'ASLAB*

Matinée placée sous la présidence de

Xavier PRETOT,
conseiller doyen de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation

10h20 Repères historiques sur l'évolution de la responsabilité civile

Olivier DESCAMPS, *professeur d'histoire du droit et des institutions à l'université Paris II Panthéon-Assas*

10h45 La responsabilité du fait d'autrui dans le code civil : généalogie d'une institution juridique ambivalente

Philippe BRUN, *avocat général à la Cour de cassation*

11h10 La construction jurisprudentielle de la responsabilité des commettants et le projet de réforme de la responsabilité civile

David DEROUSSIN, *professeur en histoire du droit à l'université de Jean Moulin-Lyon III*

11h35 Le principe de l'identité des fautes civile et pénale

Dominique ALLIX, *avocat général honoraire à la Cour de cassation*

12h00 Discussion

12h30 Déjeuner libre

Après-midi placé sous la présidence de

Catherine LECOMTE,
professeur doyen honoraire d'histoire du droit et des institutions à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ)

14h00 La responsabilité contractuelle et la responsabilité délictuelle : l'apport du président Louis Sarrut

Benjamin MORON-PUECH, *maître de conférences en droit privé à l'université de Paris II Panthéon-Assas*

14h25 1804-2006 : les métamorphoses de la responsabilité médicale

François VIALLA, *professeur à l'université de Montpellier*

14h50 la réparation des dommages : une question exclusivement jurisprudentielle ?

Hugues ADIDA-CANAC, *premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris*

15h15 Discussion

15h45 **Allocution de clôture**

Xavier PRÉTOT, *conseiller doyen de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation*